



Objet : Délégation aux Fonctions d'Officier d'Etat Civil - Madame Ludivine BOMMERT-MÉNARD le samedi 17 février 2024

## ARRETE

### LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjoints,

### Arrête

ARTICLE 1er : Madame Ludivine BOMMERT-MÉNARD, Conseillère Municipale, est déléguée, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 17 février 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 30 janvier 2024

Le Maire,

*Signé par Stéphane LE FOLL*

Stéphane LE FOLL  
Président de Le Mans Métropole,  
Ancien Ministre